Travail du dimanche : la politique des dominos

Article rédigé par Hélène Bodenez, le 24 avril 2009

Les promoteurs du dimanche utilisent tous les moyens pour arriver à leurs fins ; il faut dire que la résistance en face manque encore de force, à commencer par celle, timide mais pas nulle, des chrétiens sensibles aux arguments du libéralisme philosophique (chacun consomme quand il veut). Pourquoi les tenants de l'asservissement du dimanche reculeraient-ils ?

Aux dernières nouvelles, si des dérogations préfectorales continuent d'être annulées comme celles accordées par le préfet du Val d'Oise [1] à la Librairie Le Grand Cercle (95), ou celles concernant des enseignes de bricolage Castorama et Leroy-Merlin, on a bien des raisons de s'inquiéter du maintien des dérogations concernant des enseignes d'ameublement et d'électroménager.

Si cela devient possible, c'est en vertu d'une dérogation relative à l'ameublement (dérogation permanente de plein droit, valable sur la France entière, sans aucune contrepartie pour les salariés) votée par amendement sans discussion au Sénat, de nuit, par Mme Isabelle Debré, le 18 décembre dernier.

Vincent Lecourt, avocat spécialisé en droit du travail, explique la politique des dominos voulue par cet amendement félon dit confokea :

Il suffit qu'une des enseignes de l'ameublement ouvre le dimanche pour qu'une enseigne de cet autre secteur puisse demander une dérogation pour pouvoir en faire autant, et cela sur la France entière au moment même où les ouvertures dominicales sont à l'étude et déjà en phase d'expérimentation chez Ikea.

À ceux qui croiraient encore que la proposition Maillié est enterrée, nous rapportons la dernière conviction du maire de Meaux qui ne laisse planer aucun doute. À l'occasion de la sortie de son livre, <u>Un député, ça compte énormément</u> (Albin Michel), Jean-François Copé répondait aux internautes de *l'Express*: le président du groupe UMP a persisté dans son soutien à la proposition de loi voulue par l'Élysée. Sûr contre toutes les analyses en cours que l'ouverture des magasins situés dans les grandes agglomérations un dimanche par mois aura un réel impact sur la consommation des ménages, il affirme un credo mince qui ne convainc pas : Je le crois. Et pour tout dire, ce qui me gêne le plus est d'interdire à des gens qui veulent travailler plus de le faire. Nous avons trouvé une bonne solution dans ce domaine. Nous allons, j'espère, pouvoir la mettre en œuvre rapidement.

Front européen

Actuellement, la Déclaration écrite demandant de protéger le dimanche en Europe et pour laquelle trois sites, <u>Repos dominical.com</u>, <u>Travail-dimanche.com</u> [2] et <u>Liberté politique.com</u> mobilisent leurs lecteurs, est soumise aux eurodéputés réunis en séance à Bruxelles.

Au 23 avril, la déclaration ne recueillait que 239 signatures : il en manque encore 155. Le 7 mai, date butoir, approche.

N'ont pas signé les députés français suivants : Philippe Morillon, Philippe de Villiers, Nicole Fontaine, Jean-Marie Cavada, Marielle de Sarnez. Comme quoi, le Modem de François Bayrou auquel appartiennent plusieurs d'entre eux, peut bien se positionner contre le travail du dimanche en France, quand il s'agit de signer, ses troupes ne sont pas au rendez-vous ! Ce ne serait donc qu'arguments anti-Sarkozy et non arguments de conviction ? ou plus pervers, serait-ce négociation en lien avec la prochaine ouverture annoncée par le président de la République ?

La liste des eurodéputés que donne le site de Travail-dimanche.com révèle ainsi, que sur les 72 députés français, 44 noms de députés français manquent encore à l'appel, sur un total de députés européens de 785. À noter enfin que parmi la délégation UMP (PPE), seuls Jean-Pierre Audy et Ari Vatanen (Finlandais inscrit sur la liste UMP) ont signé pour l'instant...

• Pour soutenir la déclaration écrite, écrire aux députés européens :

[1] Paul-Henri Trollé (promotion ENA "Thomas More"!) et dont la volte-face dans cette question avait

Liberte Politique

surpris.
[2] A ne pas confondre avec le site plagié de Richard Mallié : <u>Travaildimanche.com</u>